Bulletin municipal n°16 février Saint-Valbert

Edito du maire

C'est un scoop « l'hiver en janvier »! Depuis quelques années nous n'avions pas « bénéficié » d'un si bel enneigement accompagné d'un froid soutenu. Nous n'en acceptons pas, bien sûr,les désagréments et le français étant d'un naturel râleur, il râle…..Pour ma part, je n'aime pas le froid, je n'aime pas la neige et le verglas et je fais avec …. en me souciant toutefois de la sécurité des habitants….Je rappelle les règles élémentaires qui sont répétées souvent sans réel écho (circulaire préfectorale hiver 2009 2010): « Soyez vigilants , renseignez vous sur les conditions de circulation, limitez vous déplacements , équipez vos véhicules. »

Ajoutons à cela (ER de ce samedi 30 janvier) le pénurie de sel. Les ruptures de stock sont annoncées, la priorité est donnée aux axes à fort trafic….

Cet enneigement n'empêchera pas l'observation de notre réseau électrique par hélicoptère. En effet ERDF annonce le survol pour surveillance, par BOURGOGNE HELICOPTERES de nos lignes électriques , ne soyez donc pas surpris de ce vol en rase motte (une dizaine de mètres) à partir de la fin janvier. C'est pour la bonne cause de la « fée electricité »!

Odile POUILLEY

Au conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 21 janvier:

Il a accepté le renouvellement de la convention ATESAT : il s'agit de l'assistance technique de la DDE (ou DDA après fusion de la direction de l'équipement et la direction de l'agriculture et des forêts) Cette convention est renouvelée pour deux années, renouvelable pour un tarif annuel de 55€. Elle comprend l'aide par l'ex DDE pour la voirie et une mission complémentaire pour le classement des chemins communaux.

Il a accepté l'adhésion au SATESE : Le SATESE, organisme dépendant du Conseil Général, était jusqu'à présent un organisme que l'on pouvait consulter gratuitement pour tout ce qui concernait l'assainissement, …
Dorénavant l'adhésion au SATESE doit être votée par le Conseil Municipal et s'accompagne d'une cotisation (pour notre commune, estimée à 70€ avec les données 2009)

Location à Roger Martin : l'atelier de poterie mis en vente en 2008 n'a pas vu d'acquéreurs sérieux. Aussi l'entreprise Roger Martin, qui s'est vu attribuer le marché de terrassement du deuxième tronçon de la RN 57, nous a consulté pour que nous leur offrions un local propre à accueillir quatre bureaux. Le Conseil Municipal a accepté de louer ce local pour la durée des travaux, estimée à 2 ans.

Au village

Quelques précisions concernant l'élagage au bord de la départementale, depuis la rue de la Malpierre jusqu'à l'Ermitage :
Les services de l'équipement ont missionné une entreprise privée pour élaguer « sauvagement » arbustes, arbres et haies le long de la départementale. Plus d'un riverain a été choqué par la brutalité du procédé, et par la taille sombre et inélégante réalisée. De surcroît les branches encombraient, un talus, un fossé, un devant de maison ou la voie publique. Les services de la voirie départementale, avertis, m'ont dit ne rien savoir de ce « massacre » mais l'entreprise est venue rapidement, après mon appel, pour récupérer les branches.
Précision, « les propriétaires toutefois devraient veiller que les branches ne gênent pas la circulation sur la voirie » (citation de la personne que j'ai jointe au service technique du Conseil Général qui gère la voirie départementale)
Qu'on se le dise!.....

<u>Soirée divertissement</u>

BELOTE organisée par le Comité des Fêtes le samedi 20 février:
Amateurs, réservez votre soirée!

L'Eglise

Beaucoup de visiteurs de l'Église s'enthousiasment en disant que nous possédons « une belle petite Église » et ils ajoutent aussitôt « qui mériterait d'être restaurée. »
A tous ceux qui connaissent peu ou mal l'histoire de ce lieu de culte, je voudrais faire un premier article avec les éléments que nous possédons.
Saint Valbert possédait jusqu'au milieu du 19° siècle une chapelle de petites dimensions, dont l'entrée était côté lavoir actuel. Son chœur était tourné vers l'Est comme beaucoup de lieux de culte chrétien ce qui n'est plus le cas de notre église actuelle qui, dans sa construction datant de 1855 environ, a subi un quart de tour par rapport à la chapelle précédente.
Il y a tout lieu de penser que le « lit de Saint Valbert », était déjà présent dans cette chapelle puisque peu de temps après la construction de l'Église (1871) nous avons retrouvé les plans d'un projet d 'oratoire pour mettre en valeur cette pierre célèbre, projet qui n'a pas abouti.
Dans les mêmes moments que l'édification de cette Église, ont été construits le lavoir (d'abord à ciel ouvert puis ajout d'une toiture en 1847) et l'ancienne mairie qui servait au rez de chaussée d'école des filles et de mairie à l'étage. On parle aussi dans les archives du nouveau cimetière qui doit être le cimetière actuel. Où est l'ancien cimetière ?
A signaler aussi qu'il y avait un curé à Saint Valbert, le dernier à demeure est mort en 1909 (Abbé Grand Eugène) et sa tombe est encore visible au cimetière, adossée au mur nord.

Au fil des années, l'Église a vu plusieurs fois sa toiture refaite la dernière fois pour le clocher en 1952 et la nef dans les années 1980, à croire que l'édifice est fragile depuis sa construction.

Les vitraux « moderne » datent des années 1968 à 1970, date à laquelle le curé de Fougerolles l'abbé Delaitre, très attaché à cette petite Église avait fait une kermesse et payé de ces propres deniers l'une de ces fenêtres. Nous avons retrouvé le fils de l'artisan verrier qui les avait réalisés mais pas le plan de la suite de la réalisation.

Un architecte de l' art sacré de Besançon est venu le 5 décembre apportant son savoir faire en matière de restauration d'Église. Le travail est colossal, il faudrait commencer par assainir le soubassement côté lavoir, déposer et reposer à la verticale, la croix et le coq. En ce qui concerne les vitraux la bonne méthode serait de refaire à l'identique ceux qui sont dévastés et actuellement recouverts de polycarbonate.. Les statues , dont certaines, sont classées ont-elles aussi besoin d'un sérieux toilettage

Il faudrait aussi envisager un réaménagement du parvis et de la place, permettant d'entrer dans l'Église pratiquement de plein pied grâce à un aménagement de la déclivité de la place

Enfin la voûte plâtrée très endommagée par les infiltrations d'eau sur la nef et à la jointure entre clocher et nef mériterait une totale réfection.

C'est un budget de 300 000 à 400 00 € qu'il faudrait pouvoir mobiliser, c'est énorme et ce n'est envisageable que sur du long terme et avec des aides.

Ce petit rappel historique a pour objectif de sensibiliser la population au devenir de notre Église.

Hors de toute considération religieuse, nous avons tous pu constater que l'acoustique est excellente et que l'utilisation d'un micro est souvent superflue.

Avons-nous le droit de laisser la situation se dégrader davantage?

Je souhaiterais me lancer dans une étude complète de cette rénovation, et recueillir vos avis...

Parc des ballons des Vosges

Objet : INFO HABITANTS sur enquête publique

Une enquête publique pour la 3ème charte du Parc des Ballons des Vosges

Pour la première fois de son histoire, le Parc des Ballons des Vosges présentera son projet de territoire aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique du **25 janvier au 25 février 2010**. Cette dernière étape de la concertation permettra de recueillir de la part des habitants les avis sur le texte et le plan du Parc avant de procéder aux dernières modifications du projet. L'enquête publique sera placée sous la responsabilité d'une commission d'enquête dont la constitution a été demandée par le Conseil régional d'Alsace. La Charte et le Plan du Parc, accompagnés de registres, permettant de recueillir les remarques, seront disponibles **dans chaque commune**. Des permanences permettront également, à ceux qui désirent aller plus loin, de rencontrer les commissaires enquêteurs.

Mode d'emploi

A quoi sert une enquête publique ?

Il s'agit de donner la parole au public concerné par un projet pour lui permettre de le nourrir, de concourir à sa réalisation. C'est un enrichissement et non une sanction pour le porteur du projet.

Quels sont les rôles des commissaires enquêteurs ?

Dans leurs échanges avec le public, ils sont là pour expliquer le dossier. Ils recueillent les avis en aidant éventuellement les participants à formaliser leurs observations.

Comment exprimer son avis ?

Le public peut prendre connaissance du projet, dans chacune des mairies présentes sur le territoire du Parc ou sur le site internet du Parc. Le public peut exprimer son avis dans les registres présents dans les mairies mais également par courrier, par téléphone, via le site internet ou en se rendant aux permanences des commissaires enquêteurs.

Permanences de la Commission d'enquête

* Mairie de LE VAL D'AJOL Vendredi 19 février 2010- 15 h à 17h
* Mairie de CHAMPAGNEY Lundi 25 janvier 2010-14 h30 à 16h30
* Mairie de FAUCOGNEY ET LA MER Mardi 9 février 2010-14 h30 à 16h30
* Mairie de MELISEY Mercredi 17 février 2010-9 h à 11h

* Un registre d'enquête est déposé en mairie de Saint Valbert, ainsi que la nouvelle charte, consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Numéros de téléphone utiles
Mairie : 03 84 49 54 95
Fax : 03 84 49 68 09
Adresse : 1, Place de l'Église
E-mail : mairie.saintvalbert@wanadoo.fr
Site internet : www.saint-valbert.net

Permanences secrétaire
Lundi :13h30 -17h
Jeudi :13h30 - 17 h
Permanences élus :
Samedi matin :10h 12h

En bref

Des cérémonies de vœux de toutes sortes ont eu lieu courant janvier: le conseil général, les pompiers de Luxeuil, la BA 116…..
La dernière en date fut, le lundi 25 janvier, celle de la communauté de communes. A noter l'inauguration du site internet.à consulter sans modération **www.paysdeluxeuil.fr**

Etat civil

- La petite **Chloé DEVOILLE** est née le 21 janvier 2010 ,à Remiremont: Elle est la fille de Angélique GOUBERT et David DEVOILLE domiciliés à la Gabiotte .**Bienvenue à la petite nouvelle et félicitations aux parents.**

- **Mademoiselle MOUREY Paulette** est décédée le 31 janvier 2010, ses obsèques seront célébrées, à la **Basilique Saint Pierre de Luxeuil, le mercredi 3 février à 14 heures.** Nos très sincères condoléances à ses frère et sœur, et à sa famille.